



Je souhaite savoir comment faire pour resilier mon contract

Par **momau**, le **25/09/2012 à 14:54**

Bonjour, rnje souhaite résilier mon contrat avec court servais rnpour cause financier et de temps par rapport a boulot actuelle et souci autre je ne peu plus suivre.rnsa faite 5 mois environ que je suis inscrite et il possible encore de résilier? rncomment dois je mi prendre? merci

Par **pat76**, le **25/09/2012 à 18:00**

BonjourrrnrnVous envoyez une lettre recommandée avec avis de réception aux Cours SERVAIS dans laquelle vous les informez que vous résiliez votre contrat d'enseignement à distance pour un cas de force majeure.rnrnous précisez que vous avez des problèmes financiers et que vous n'êtes plus en mesure de payer des cours ayant d'autres créances plus prioritaires.rnrnVous indiquez que vous résiliez votre contrat au visa de l'alinéa 2 de l'article L 444-8 du Code de l'Education.rnrnVous ajoutez que vous donnez l'ordre à votre banquier de ne plus accepter de demande de prélèvements émanant des Cours SERVAIS.rnrnVous précisez, que tout litige devra se régler devant la juridiction compétente dont vous dépendez et que vous demanderez au juge de vérifier si le contrat d'enseignement à distance et le contrat de crédit à la consommation proposés par les Cours SERVAIS, sont bien conformes aux articles du Code de l'Education et du Code de la Consommation qui les régissent.rnrnVous ajoutez égalemen, que vous n'accepterez aucun appel téléphonique pour vous réclamer un paiement quelconque.rnrnVous seriez amenez dans le cas de réclamation de paiement par téléphone à considérer cela comme du harcèlement moral et déposerez plainte alors contre la société qui vous appellerait.rnrnVous garderez une copie de votre lettre.rnrnVous joindrez à

cette lettre une attestation d'une assistante sociale de votre ville qui indiquera que vous avez des difficultés financières qui ne vous permettent plus de payer des cours d'enseignement à distance.rnrnVous garderez aussi une copie de cette attestation.rnrnEn cas de litige avec les Cours Servais, n'hésitez pas à revenir sur le forum.